



Relevé de décisions Réunion du Bureau du 12 septembre 2026

Les présents : *Guy Beniada, Christine Bonzy, David Dufau, Philippe Gallois, Alain Raynaud, Lisa Lopes.*

Le Bureau du Comité s'est réuni le samedi 12 septembre 2026. Les principales décisions et orientations retenues sont les suivantes :

1. Organisation du Bureau

Des réunions de travail régulières seront organisées en visioconférence, les mercredis à 17 h, afin de préparer les saisons futures et de poursuivre les actions de développement du Comité.

2. Mise en place de commissions

Afin de structurer les différents axes de travail, plusieurs commissions vont être constituées.

Le président de chaque commission sera nommé par le bureau. Il aura ensuite la charge de constituer son équipe, avec l'objectif d'avoir au moins un représentant de chaque district.

- Commission Développement
Président : Pierre Fouché
- Commission Communication
Président : à déterminer
- Commission Numérique
Domaines concernés : jeux, enseignement, bibliothèque de données, outils numériques, etc.
Président : à déterminer
- Commission Scolaire / Jeunes Bridgeurs
Cette commission aura pour objectif le développement du bridge auprès des jeunes : scolaires, universitaires et jeunes actifs. Seront inclus dans cette commission des personnalités issues de l'éducation nationale qui pourront développer des liens avec le rectorat et les inspecteurs d'académie. Gilles Henry ancien des universités de Grenoble et Patrice Moureaux, ancien des universités de Savoie y participeront. Le délégué au Bridge Scolaire (Daniel Hervé) est membre de droit de cette commission.
Aucun président n'est désigné à ce jour.

Un appel à candidatures sera lancé afin de constituer les différentes commissions.

3. Tarifs d'arbitrage

Une nouvelle tarification est mise en place uniquement pour les arbitres exerçant sous le statut d'auto-entrepreneur. Pour les autres arbitres, la tarification reste inchangée par rapport aux saisons précédentes.

- 1 journée d'arbitrage : 300 €
- 2 journées d'arbitrage : 500 €

Pour les arbitres nationaux ou fédéraux le tarif sera augmenté de 20€. Pour les arbitres de club le tarif sera diminué de 20€.

Ce tarif constitue un forfait unique couvrant la prestation d'arbitrage, indemnités de repas et de photo. Seuls les frais de déplacement au tarif du comité peuvent être facturés en plus. Les frais d'hôtel éventuels seront pris en charge par le Comité, qui assurera directement la réservation de l'hébergement.

À compter de la saison 2027-2028, les arbitres qui n'auront pas adopté le statut de micro-entrepreneur ne se verront plus attribuer d'arbitrage.

4. Duplication des compétitions par quatre

A compter de la saison 2026-2027 toutes les finales de comité et finales de ligue des compétitions expert par 4 se joueront avec des donnes dupliquées pour tous les matches. Cette décision est conforme au résultat positif du sondage effectué la saison dernière. Le coût de la duplication de 15€ par compétition a été intégré au droit de table. En dehors de ce coût il n'y a pas eu de changement de tarif.

Un appel à candidatures auprès des clubs sera lancé pour la duplication. Il s'adressera aux personnes ayant déjà une pratique régulière de la duplication au sein de leur club.

Le tarif pour la duplication des épreuves par paires reste inchangé.

Le tarif pour la duplication des épreuves par quatre est fixé à 30 cents par donne.

5. Formation et renouvellement des arbitres

Afin d'anticiper les besoins futurs, une formation d'arbitres de club sera organisée au cours de la saison et la mise en place d'un stage d'arbitres de Comité sera étudiée. L'objectif est notamment de disposer d'un nombre suffisant d'arbitres de Comité pour assurer les compétitions.

6. Projet de fête annuelle du Bridge

Le Bureau souhaite étudier la création d'une fête annuelle du Bridge, associant la compétition Interclubs et moment convivial. Un groupe de travail, piloté par Christine Koeck, étudiera ce projet en vue de la saison 2027-2028.

Le Bureau du Comité Dauphiné Savoie